



## **DECLARATION DU SE-UNSA à la CAPUD du 21 MARS 2011**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous nous avez réuni ce jour pour examiner les règles du mouvement départemental 2011.

Le SE-UNSA rappelle une fois de plus qu'il est totalement opposé à ces règles. Nous nous y étions déjà opposés l'année dernière et pourtant vous avez persisté à les maintenir. De l'avis de tous, le bilan de l'année précédente est loin d'être positif.

Les nominations sur zones géographiques se sont réalisées dans l'opacité la plus totale.

Pas plus que vos services, vous n'avez pu expliquer le fonctionnement de l'application informatique et donc, vous n'avez pas été en capacité de démontrer comment les collègues ont été affectés sur des postes précis, selon quels critères un collègue est affecté sur un poste.

Le mécontentement de nos collègues a été considérable. Le nombre de signatures de la pétition récoltées à l'époque en est la preuve.

Le SE-UNSA ne comprend pas pourquoi l'administration s'obstine à imposer une nouvelle fois ces règles qui ne sont pas acceptées par la profession.

Le retour aux anciennes modalités du mouvement aurait le mérite de la transparence des affectations à laquelle les collègues sont sensibles et surtout qui leur est due.

Vous vous réfugiez derrière une décision académique, nous vous demandons de faire écho devant le Recteur de notre opposition à ces nouvelles règles, opposition portée aussi par l'ensemble des collègues du département.